



Sommaire exécutif

EXPÉDITEUR : Me Sylvie Champagne, directrice SOAJ
Me André-Philippe Mallette, secrétaire adjoint de l'Ordre

DATE : 20 juillet 2017

OBJET : Consultation du ministère des Finances quant à l'encadrement de l'assurance des copropriétés

1* ¹	Description sommaire des enjeux, des objectifs poursuivis et des motifs pertinents à la discussion ou à la prise de décision
<p>Le 17 juillet dernier, le ministère des Finances a lancé une consultation publique sur des changements législatifs proposés quant à l'encadrement de l'assurance des copropriétés. Il faut soumettre nos commentaires avant le 11 août prochain.</p> <p>Le Barreau du Québec s'intéresse à ce dossier depuis plusieurs années. Il réclame une loi particulière car les dispositions du Code civil du Québec sont insuffisantes et il y a de nombreux enjeux.</p> <p>Le Groupe de travail composé de Me Yves Joli-Cœur, Me Yves Papineau, Me Patrick Kenniff et M. Michel L'Espérance ont participation de l'élaboration du projet de commentaires du Barreau.</p>	

2	Recommandation ou résolution proposée
<p>D'ENDOSSER le projet de commentaires préparé par le Groupe de travail sur la copropriété.</p>	

3	Autres éléments pertinents, le cas échéant
<p>3.1 Impacts financiers :</p>	

¹ Cette section tient en compte les Impacts prévisibles sur les groupes désignés en leur qualité de membres du Barreau ou de membres du public.

Aucun

3.2 Consultations effectuées :

Le Groupe de travail sur la Copropriété.

3.3 Documents joints :

- Projet de commentaires.
- La consultation du ministère des Finances.